

MODALITÉS HANDICAP

Notre établissement peut accueillir et former certains handicaps ne nécessitant pas d'aménagements particuliers (boule volant, inversion pédales, etc.).

Pour nous adapter, nous disposons à cet effet d'un véhicule en boîte automatique équipé d'un dispositif en double commandes.

A défaut, un référent a été désigné pour accueillir les personnes en situation d'handicap, et les accompagner au mieux dans leur projet. Si vous êtes concernés, cette personne pourra vous orienter vers une auto-école adaptée parmi la liste suivante :

- CER Colombes
- École de conduite de VAUCRESSON
- PERMIS STAR
- PERMIS +

Cette liste est également disponible au sein du site du Centre de ressources et d'innovation Mobilité Handicap [CEREMH] - <https://www.ceremh.org/>

Pour vous entretenir avec notre référent, vous pouvez vous rendre directement en agence, ou nous joindre par téléphone ou par email aux coordonnées suivantes :

AUTO-ÉCOLE ECFR CLAMART
84 ROUTE DU PAVÉ BLANC 92140 CLAMART
Tél : 01.41.28.51.00
Email : ecfrclamart@gmail.com

Procédure pour les personnes en situation de handicap

1. Faire une visite médicale auprès d'un médecin agréé

- Le candidat doit consulter un médecin agréé par la préfecture, figurant sur la liste disponible sur le site de la préfecture de son département.

- Cette visite :

- Évalue la compatibilité du handicap avec la conduite.
- Peut imposer des restrictions ou adaptations (ex : véhicule automatique, équipements spécifiques).

- Le médecin délivre un avis médical officiel, qui est obligatoire pour entamer toute procédure d'aménagement.

2. Contacter la direction du BER / DSCR :

Bureau de l'Éducation Routière

Préfecture des Hauts de Seine

167-177 Avenue Joliot Curie

92013 NANTERRE Cedex

Mail : per.sesr.ud92.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

3. Instruction du dossier par le BER

- Confirme la possibilité d'aménagements spécifiques pour le Code ou la conduite.

- Organise les sessions adaptées (avec interprète, temps supplémentaire, salle adaptée, véhicule aménagé...).